

UE – Où en est-on de la « solution technique » de tolérance de PGM illégales ?

Par Eric MEUNIER

Publié le 08/12/2008, modifié le 27/03/2025

La réunion du comité européen d'experts de la chaîne alimentaire et de la santé animale (CCASA) du 29 septembre 2008 a examiné l'avancée des travaux de la Commission européenne (CE) autour d'une solution technique pour tolérer des PGM non autorisées mais présentes sur le sol européen [1]. Un représentant de la CE a informé qu'un travail de la DG Sanco - DG Santé des consommateurs, porteuse de ce dossier - était en cours en collaboration avec le Centre Commun de Recherche. Le but de ce partenariat est de trouver les différentes voies permettant une telle tolérance sans avoir à modifier la législation européenne. Mais, selon le rapport de cette réunion, un tel travail paraît aujourd'hui moins urgent que lors de son annonce avant l'été 2008 (cf. Inf'OGM n°93, juillet / août 2008, [Tolérer des PGM non autorisées, à quel prix ?](#)), les prix alimentaires ayant rechuté, le soja LL de Bayer ayant été depuis autorisé et le soja Roundup Ready 2 de Monsanto devant probablement l'être fin 2008 ou début 2009. Ces deux derniers points montrent que plutôt qu'une solution technique critiquable, une accélération des procédures d'autorisation de soja transgénique est actuellement en cours au sein de la CE [2]. Car ces sojas sont ceux principalement cultivés en Amérique du Sud et aux Etats-Unis et sont donc ceux qui, autorisés en Europe, permettraient de faciliter les exportations de soja vers l'Union européenne.

[1] <http://ec.europa.eu/food/committees...>

[2] <http://greenbio.checkbiotech.org/ne...>
